

Trouvaille de Rochefort

La trouvaille de Rochefort a été faite sur le site du château de Rochefort par plusieurs particuliers, ce qui veut dire que les ensembles stratigraphiques ne sont pas connus avec certitude.

Le château est situé sur une éminence conique à l'entrée de la gorge qui conduit au Val-de-Travers. Il est mentionné pour la première fois en 1294, dans le contrat de mariage de Rodolphe de Neuchâtel et d'Eléonore de Savoie. Ses origines doivent être antérieures à cette date, mais restent, en l'état actuel de nos connaissances, mystérieuses. Au début du 14^e siècle, Rochefort est l'une de 5 châtelainies du Comté de Neuchâtel (entités territoriales et administrative). En 1354, le comte Louis de Neuchâtel donne le chastel de Rochefort à son fils Jean le Bel, puis, à la mort de celui-ci, en gratifie, en 1372, ses deux bâtards Jean et Vauthier. La suite des événements, les démêlés de Vauthier avec la comtesse Isabelle et sa fin tragique sont bien connues. Selon la tradition, le château fut rasé en 1412, parce qu'il y avait là un repaire de brigands. Cette destruction relèverait pourtant en grande partie d'un mythe, car les comptes du château signalent différents travaux de construction exécutés jusqu'au milieu du 15^e siècle. Ce n'est qu'en 1512 que le château est réellement en ruine.

On y a découvert d'abord des monnaies des Etats avoisinant le comté de Neuchâtel : Seigneurie de Vaud, Archevêché de Besançon, Duché de Bourgogne et Royaume de France.

Rien de plus normal, dans la mesure où le Comté de Neuchâtel ne frappait pas (encore) monnaie, c'étaient les monnaies des Etats voisins qui circulaient dans notre pays et qui y étaient employées. Ces monnaies ont été frappées dans une fourchette chronologique assez restreinte : entre 1285 et 1350.

Il s'agit de pièces frappées par :

- ❑ la Seigneurie de Vaud (imitent les monnaies de l'Evêché de Lausanne) ;
- ❑ l'Archevêché de Besançon : denier à la main bénissante (inspiré d'un reliquaire de Saint Etienne) ;
- ❑ le Duché de Bourgogne : Eudes IV (1315-1349), gros et 1/3 de gros ;
- ❑ le Royaume de France : Philippe IV (1285-1314) et Philippe VI (1328-1350), gros à la fleur de lis, denier parisien.

Pourtant, ce ne sont pas ces quelques monnaies qui font le réel intérêt de la découverte. C'est qu'on y a également trouvé 17 flans monétaires, ainsi qu'un coin, objets donc qui servaient à fabriquer de la (fausse) monnaie ! Au Moyen Age, la frappe monétaire s'effectuait en effet manuellement à l'aide de deux coins sur lesquels était gravé en creux, le motif destiné à figurer en positif sur la monnaie. Puis, une pastille de métal – le flan – était placée entre les deux coins et recevait l'empreinte par un coup de marteau donné sur le coin supérieur.

C'est un coin de ce type qui a été trouvé à Rochefort. Son extrémité a été gravée au nom de Philippe et le type est celui d'un denier tournois, la principale monnaie divisionnaire du Royaume de France. Malheureusement, le deuxième coin n'a pas été retrouvé, pas plus qu'une monnaie qui aurait été frappée avec ce coin.

Nous pouvons pourtant affirmer qu'avec ce coin ont été frappés des deniers tournois de Philippe IV le Bel (1285-1314).

Dans la mesure où la Seigneurie de Rochefort n'a jamais reçu le droit de frapper monnaie, le site abritait, selon de toute évidence, au début du 14^e siècle un atelier de faux-monnayeurs. Il est impossible de préciser l'étendue de son activité ou l'identité des personnes qui y travaillaient. Il est tout autant difficile de déterminer si le coin gravé au nom de Philippe est un coin authentique, dérobé dans un atelier officiel, ou s'il a été fabriqué sur place.

Dans ce contexte, il faut rappeler l'existence de deux trouvailles similaires, contemporaines ou presque de celle de Rochefort.

A Cotencher, une grotte à proximité immédiate du château de Rochefort, ont été découverts, en 1917, 26 flans et 3 deniers tournois, probablement de Philippe III ou IV.

A Rovray, près d'Yvonnand (VD), 29 monnaies (Baronnie de Vaud, Evêché de Lausanne et Royaume de France), 1000 flans et 4 coins monétaires (Baronnie de Vaud, Evêché de Lausanne) ont été mis à jour. Les monnaies, une majorité de faux, permettent de dater cette trouvaille du tout début du 14^e siècle.

De toute évidence, l'activité des faux-monnayeurs sur le territoire de la Suisse romande au début du 14^e siècle devait être lucrative, à en juger d'après le nombre de trouvailles qui s'y rapportent. Les sources historiques nous en livrent également la trace. A témoin, ce document datant de la fin du 14^e siècle qui nous relate le procès qui fut fait à Yverdon à un faux-monnayeur. Celui-ci, avant d'être bouilli comme le voulait la coutume, ne manqua pas d'accuser la comtesse Isabelle de Neuchâtel de l'avoir incité à commettre ce crime.

C'est ainsi que parfois les trouvailles monétaires apportent d'importantes précisions quant à l'histoire d'une région. A ce titre, elles font partie de notre patrimoine régional et il importe de les conserver.¹

¹ D'après : Marguerite Spoerri, « Histoires de collections : les trouvailles monétaires racontent l'histoire du Pays de Neuchâtel », Mardi du Musée du 2 juin 1997. Pour plus de détails concernant cette trouvaille, se référer à la publication de Marguerite Spoerri, « Découvertes monétaires récentes sur le site du Château de Rochefort (NE) », *Musée neuchâtelois* 1995, p. 123-135.